Avis de santé publique

Rappel concernant l’avis d’ébullition d’eau en vigueur à Pond Inlet

Le 4 julliet 2023
Pond Inlet, Nunavut

Le ministère de la Santé rappelle à toute la population de Pond Inlet qu’il faut continuer à faire bouillir l’eau avant de la consommer jusqu’à nouvel ordre. Cette mesure préventive est en place en raison du faible taux de chlore et de son instabilité dans le réseau d’aqueduc.

Lorsqu’un avis d’ébullition d’eau est en vigueur, toute l’eau destinée à la consommation doit bouillir à gros bouillons pendant au moins une minute complète.

Il est essentiel de faire bouillir l’eau destinée aux utilisations suivantes :

- Consommation directe;
- Préparation de lait pour nourrissons;
- Préparation de jus et de glaçons;
- Lavage des fruits et des légumes;
- Cuisson des aliments;
- Brossage des dents.

On peut faire bouillir l’eau sur la cuisinière en utilisant une casserole ou une bouilloire, sinon dans une bouilloire électrique sans dispositif d’arrêt automatique.

Il n’est pas nécessaire de faire bouillir l’eau destinée à d’autres utilisations que celles indiquées ci-dessus.

###

Renseignements aux médias :

Pierre Essoh
Spécialiste des communications
Ministère de la Santé
867 975-5712
piessoh@gov.nu.ca

ᐊᓐᓂᐊᖃᕐᓇᖕᒋᑦᑐᓕᕆᓂᕐᒧᑦ ᑐᓴᖅᑎᑦᓯᔾᔪᑏᑦ ᐊᑐᐃᓐᓇᐃᑦ ᐃᓄᒃᑎᑐᑦ, ᖃᓪᓗᓈᑎᑐᑦ ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᕖᑎᑐᓪᓗ ᐅᐊᓂ *www.gov.nu.ca.*
Public Health Advisories are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on *www.gov.nu.ca.*
Inungnun Aanniaqtailinikkut Unniudjutit hailihimajun Inuktitut, Qablunaatun, Inuinnaqtun Uiuitullu uvani *www.gov.nu.ca.*
Les avis de santé publique sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au *www.gov.nu.ca.*

Communications